

**Accords douaniers et commerciaux avec les pays hors du Commonwealth,  
31 décembre 1961 (fin)**

Pays	Accord	Dispositions
URUGUAY.....	Accord commercial signé le 12 août 1936; en vigueur le 15 mai 1940. Protocole additionnel signé le 19 octobre 1953. GATT en vigueur le 16 décembre 1953.	Échange du régime de la nation la plus favorisée.
VENEZUELA..	<i>Modus vivendi</i> signé et mis en vigueur le 11 octobre 1950.	Échange du régime de la nation la plus favorisée. Renouvellement annuel.
VIET-NAM.....	L'accord commercial franco-canadien de 1933 s'applique au Viet-Nam.	Depuis que le Viet-Nam a été constitué État indépendant en 1956, le Canada continue de lui accorder les taux de la nation la plus favorisée.
YOUgoslavie.....	La loi des traités de commerce du 11 juin 1928 a accepté l'article 30 du traité de commerce et de navigation conclu le 12 mai 1927 entre la Grande-Bretagne et le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes; en vigueur le 9 août 1928.	Échange du régime de la nation la plus favorisée. Dénonciation moyennant avis d'un an.

**PARTIE IV.—TOURISME ENTRE LE CANADA ET  
LES AUTRES PAYS\***

Le Canada demeure un pays plein d'attrait pour l'étranger. Au cours de 1961, un nombre sans précédent de visiteurs américains sont venus au Canada, soit 30,500,000, ou près de 3 p. 100 de plus qu'en 1960. D'autre part, les Canadiens ont fait 29,300,000 visites aux États-Unis, soit une légère augmentation sur un an plus tôt. Le nombre de touristes canadiens rentrés de l'étranger en 1961 s'est accru de 18 p. 100.

Les chiffres provisoires de 1961 indiquent qu'il s'est dépensé 1,106 millions au chapitre du tourisme entre le Canada et les autres pays, soit une hausse de 5 à 6 p. 100 sur l'année précédente. Les dépenses totales des visiteurs au Canada ont atteint 473 millions, dont 429 cédés par les Américains et 44 par les visiteurs d'outre-mer. La dépense des touristes américains s'est accrue de 14 à 15 p. 100, mais celle des touristes étrangers a diminué d'environ 2 p. 100. La dépense (chiffre provisoire) des touristes canadiens à l'étranger en 1961 a aussi atteint un sommet sans précédent de 633 millions, soit un accroissement de 6 millions ou de 1 p. 100 sur 1960; les visites aux États-Unis répondent pour 453 millions du montant, soit 2 p. 100 de moins qu'un an plus tôt. D'autre part, la dépense de 180 millions dans les autres pays en 1961 l'a emporté de 15 millions ou de 9 p. 100 sur un an plus tôt. On estime que le déficit du tourisme vis-à-vis des autres pays a diminué de 47 millions en 1961, soit de près de 23 p. 100. Le déficit total s'est inscrit à 160 millions (24 millions vis-à-vis des États-Unis et 136 millions vis-à-vis des autres pays).

\* Rédigé à la Sous-section de la statistique du tourisme, Division des comptes nationaux, Bureau fédéral de la statistique.